Persée
http://www.persee.fr

Édouard-Jules Corroyer (1835-1904) : la construction romane, moment décisif dans l'histoire de l'architecture médiévale

Marie Gloc

Livraisons d'histoire de l'architecture, Année 2005, Volume 9, Numéro 1
p. 99 - 111

Voir l'article en ligne

« Édouard-Jules Corroyer (1835-1904) : la construction romane, moment décisif dans l'histoire de l'architecture médiévale », par Marie Gloc Architecte et archéologue, Édouard Jules Corroyer (1835-1904) rédige à la fin de sa vie, en deux volumes, une histoire de l'architecture au Moyen Age : Histoire de l'architecture romane (1888) et Histoire de l'architecture gothique (1891), tous deux publiés par Quantin dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. Il y développe une vision organique de l'architecture dont les formes seraient en progrès constant et met en exergue le rôle clé de la coupole sur pendentif comme précurseur du système constructif médiéval : l'ogive. Ce faisant, il insiste sur la période romane comme moment fondateur et remet indirectement en cause l'origine strictement française du système de la voûte d'ogives au profit d'une vision plus large qui prendrait ses origines en Orient, berceau du christianisme et connaîtrait son apogée en France. Ce point de vue lié chez Corroyer à des convictions chrétiennes affirmées (il est membre de divers cercles catholiques) lui valut des critiques acerbes, notamment de la part des milieux archéologiques tenants pour une origine strictement nationale de la voûte sur croisée d'ogives. Les quelques bonnes critiques émanant des milieux officiels de l'architecture ne permirent pas à ces manuels de figurer parmi les ouvrages de référence parus à cette époque. L'intérêt que Corroyer accorde en tant qu'historien de l'architecture à la période romane et à la forme en coupole ne se traduit pas dans ses projets d'architecture par l'adoption d'un système constructif, mais par un emploi récurrent de ce motif dans une démarche éclectique qui fait appel, selon la fonction de l'édifice qu'il élève, au Moyen Age, à la Renaissance ou au vocabulaire classique.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.
Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l’éducation nationale et de la recherche, Direction de l’enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir http://www.sup.adc.education.fr/bib/). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Par Marie GLOC

ÉDOUARD-JULES CORROYER (1835-1904) : LA CONSTRUCTION ROMANE, MOMENT DÉCISIF DANS L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MÉDIÉVALE

Lorsqu'il publie les deux volumes consacrés successivement à *l'Histoire de l'architecture romane*[1] et à *l'Histoire de l'architecture gothique*[2], Édouard-Jules Corroyer[3] est un homme bien connu dans les milieux de l'architecture et de l'archéologie. Fils du charpentier attaché à Viollet-le-Duc sur le chantier de la cathédrale d'Amiens, devenu architecte à la force du poignet, formé en dehors de l'École des beaux-arts probablement dans l'atelier de Questel, il se déclare lui-même « élève de Viollet-le-Duc », à une époque où cette paternité vaut reconnaissance de compétence et de modernité.

Contemporain du développement des administrations chargées de conduire les travaux sur les anciens monuments de la France, commission des monuments historiques et service des édifices diocésains, Corroyer est engagé au début des années 1870 au sein de ces deux services pour y procéder à l'évaluation de l'état des édifices et y conduire le cas échéant des restaurations. C'est ainsi qu'il prend en charge l'abbaye du Mont-Saint-Michel dont il est le premier à fournir un projet de restauration complet. Projet partiellement mis en œuvre du fait de l'éviction de l'architecte du chantier en 1888 pour des raisons où se mêlent les mobiles politiques et religieux.

Cette formation « sur le terrain » autour du cercle viollet-le-ducien, une proximité avec les médiévistes sortis de l'École des chartes (Anatole de Montaiglon) ainsi que la fréquentation régulière de plusieurs sociétés savantes (Société nationale des antiquaires de France, Société de l'histoire de l'art français) permettent à Corroyer d'approfondir ses connaissances en archéologie médiévale française et plus largement européenne et moyen-orientale. Fort de ce savoir[4], il entreprend à la fin de sa vie l'écriture des deux volumes destinés à trouver leur place au sein d'une des toutes premières collections de manuels d'histoire de l'art[5] : *Histoire de l'architecture romane* et *Histoire de l'architecture gothique* (ill. 1). Il n'est pas anodin de constater

1. Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture romane*, Paris, Quantin, Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, 1888, 320 p.
2. Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture gothique*, Paris, Quantin, Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, 1892, 382 p.
3. Marie Gloc, *Construire, restaurer, écrire. Édouard Jules Corroyer (1835-1904), l'architecture dans tous ses états*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Michel Leniaud, Éphé, mars 2003, 3 vol.
4. La période est riche en publications de toute sorte, il n'est que de consulter le contenu de sa bibliothèque, voir ma thèse, *op. cit.* p. 591-602.
5. Marie Gloc, « L'imprimeur-éditeur Quantin et l'architecte Édouard Corroyer », *Le Livre d'architecture, XV^e^-XX^e^ siècles, édition, représentations et bibliothèques*, actes des journées internationales d'étude, 8 et 9 novembre 2001, Paris, École des chartes, 2002, p. 75-88.

Ill. 1 : É.-J. Corroyer, *Histoire de l'architecture romane*, Paris, Quantin, Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, 1888, page de titre. Cl. Thierry Dechezleprêtre.

que la publication de ces ouvrages est contemporaine de la mise en place de plusieurs cours consacrés à l'histoire de l'architecture médiévale : en 1887, au musée de sculpture comparée, la chaire est confiée à Anatole de Baudot tandis que celle ouverte à l'École des beaux-arts, pour laquelle quelques uns avaient proposé le nom de Corroyer[6], le sera, en 1892, à Paul Boeswillwald ; plus modestement, la volonté de Corroyer était peut-être simplement de publier un manuel destiné aux architectes restaurateurs contraints désormais de préparer le concours des monuments historiques (depuis 1884) ou celui des édifices diocésains (1893). Quoi qu'il en soit, ces deux volumes tranchent avec les ouvrages contemporains. En effet, loin de se laisser aller à un catalogue d'édifices juxtaposés ou à une histoire illustrée par des monuments, Corroyer, dans le même esprit que Viollet-le-Duc mais avec un objectif différent, forge sa démonstration sur une analyse structurelle et formelle des édifices qui conduit à passer de l'architecture antique au gothique flamboyant presque « naturellement ». L'impression qui ressort de la lecture des deux ouvrages est celle d'un développement quasi autonome des formes qui n'est pas sans faire penser, dans une certaine mesure, au *Stilfragen* d'Aloïs Riegl.

À la fin du XIX[e] siècle, les ouvrages sur l'architecture gothique, qu'il s'agisse de synthèses ou de monographies sont nombreux ; ceux traitant de l'architecture romane sont déjà plus rares. Le sujet, pourtant, en avait déjà passionné plus d'un : Revoil, Abadie, Léonce Reynaud pour ne citer qu'eux, sans oublier Viollet-le-Duc. Cependant, il semble bien, sauf erreur de notre part, que Corroyer soit le premier à écrire une véritable synthèse sur le sujet, énoncée comme telle. À la lecture des deux volumes, il apparaît très clairement que c'est cette période qui intéresse Corroyer. Comment est né ce goût pour la période romane ? Que signifie cette insistance sur le « moment roman » à la fois pour l'architecte et l'historien ? Qu'en est-il enfin de cette importance considérable accordée à la coupole ? Autant de questions qui permettent d'appréhender, du meilleur point de vue, l'approche de l'histoire de l'architecture médiévale selon Corroyer. Ce faisant, on verra combien, dans ce cas précis et parce que précisément l'auteur n'est pas un historien à proprement parler, se mêlent chez lui à la fois des références à une bibliographie sérieuse, mais aussi un point de vue tout à fait personnel.

L'architecture française, « fille aînée de l'architecture chrétienne »

L'objectif de Corroyer est de démontrer grâce aux récents travaux effectués par les orientalistes tels que Voguë[7], Labarte[8] ou encore Dieulafoy[9], que l'architecture

6. Pierre-Édouard Deménieux, *L'Architecture*, 21 novembre 1891, p. 564-565.
7. Melchior de Voguë, *Les Églises de la terre Sainte*, Paris, Didron, 1860, 464 p. et *Syrie centrale. Architecture religieuse du I^er^ au VII^e^ siècle*, Paris, Baudry, 1865-1877, 2 vol. Corroyer possède ces ouvrages dans sa bibliothèque.
8. Jules Labarte, *Le Palais impérial de Constantinople et ses abords : Sainte-Sophie, le forum et l'hippodrome tels qu'ils existaient au X^e^ siècle*, Paris, Didron, 1861, 240 p. Corroyer possède cet ouvrage dans sa bibliothèque.
9. Marcel Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse*, Paris, 1884, 4 vol. Corroyer possède cet ouvrage dans sa bibliothèque.

médiévale française est directement liée aux traditions architecturales de l'Antiquité, notamment celles de Byzance et du Proche-Orient. Dans ce but, ce qui ne laisse pas d'étonner à la première lecture, la moitié de son ouvrage sur l'architecture romane est consacrée – illustrations techniques à l'appui – à l'exposé des édifices de l'antiquité proche-orientale et byzantine ayant préfiguré une forme ou une structure romane. Il est impossible ici de développer plus longuement cet aspect des choses. Mais il faut bien sûr rappeler la controverse à propos de Saint-Front de Périgueux (ill. 2) et la question de l'origine orientale de certaines des formes de l'architecture française, de cette fameuse coupole notamment. Importation directe ou indirecte *via* Saint-Marc de Venise ? Incompréhension des architectes qui en ont importé la forme mais en ont adapté le mode de construction ? Autant d'hypothèses qui avaient en leur temps permis à Paul Abadie de reconstruire à neuf les fameuses coupoles en les appareillant normalement à leur courbe génératrice[10]. C'est ce que Corroyer tient pour acquis et considère comme la forme originelle. Ce parti pris, faux bien sûr, lui permet de mettre en exergue le rôle de cette coupole appareillée dans la naissance de la voûte d'ogive et, partant, d'établir une filiation directe entre l'Orient – l'Orient, selon Corroyer, c'est avant tout le berceau du christianisme – et la France au moment de la naissance d'une forme essentielle au développement de l'architecture médiévale. Lorsque l'on connaît par ailleurs l'engagement personnel de Corroyer, membre de la Société de saint Jean, en faveur du catholicisme (il est marguillier de sa paroisse, membre de la Société de l'œuvre de saint Nicolas, lié aux Frères de la Doctrine chrétienne, ce dont il lui sera tenu rigueur par la troisième République radicale), il est impossible de ne pas faire l'hypothèse du lien, dans son esprit, entre le lieu de naissance du christianisme, l'architecture qui s'y est manifestée et son héritière française à la fois spirituelle et formelle. Il l'avoue d'ailleurs lui-même à propos du Saint-Sépulcre maintes fois reconstruit et couvert alors selon Corroyer, citant Quicherat dans le texte, d'une charpente en forme de cône tronqué ouvert au sommet à la manière d'un temple hypèthre :

> On ne peut donc pas dire que le Saint-Sépulcre renouvelé ait été la première église bâtie en rond ; mais il est certain que, sous cette forme, elle devint un type qu'on imita dans toute la chrétienté. [...] La disparition des ces églises construites par les architectes romans à l'instar du Saint-Sépulcre, résulte des vices de construction de leur couverture. Tantôt, en effet, on voulait les coiffer de coupoles qui s'écroulèrent, tantôt on chercha à éluder la difficulté de construire une coupole en les recouvrant comme le Saint-Sépulcre de Jérusalem, d'ouvrages en charpente.[11]

10. Voir les travaux de Claude Laroche au sujet d'Abadie et particulièrement « Saint-Front de Périgueux ou la coupole réinventée », *Paul Abadie architecte (1812-1884)*, Paris, musée national des Monuments français, 1988, p. 111-133.
11. Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture romane...*, *op. cit.*, p. 200-201.

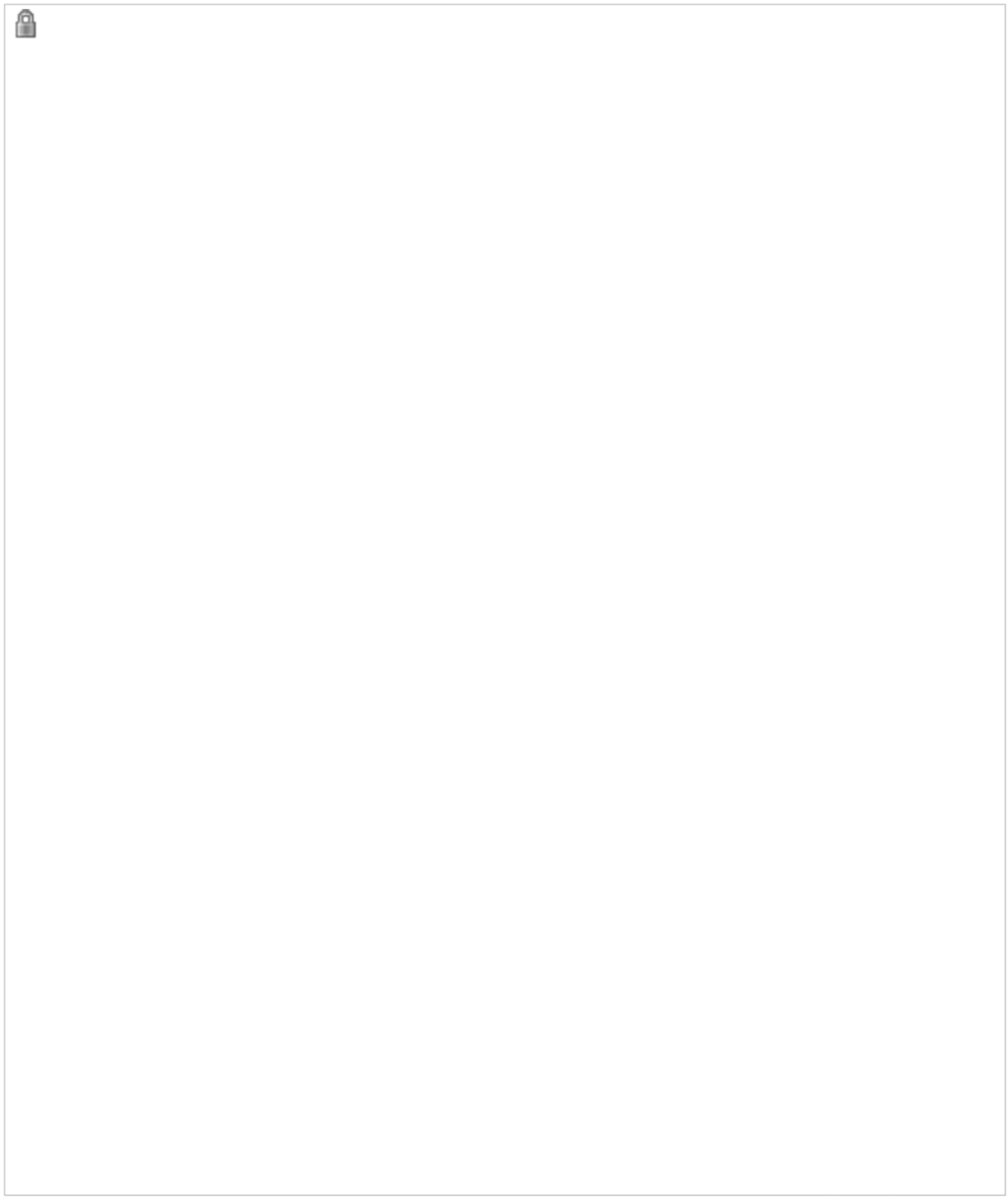

Ill. 2 : Saint-Front de Périgueux, vue perspective de la nef publiée dans l'*Histoire de l'architecture romane, op. cit.*, dessin de Corroyer, gravure de Michelet. Cl. Thierry Dechezleprêtre.

On pourrait faire le même constat à propos de Sainte-Sophie de Constantinople. Pour faire simple, on peut dire que, selon Corroyer, l'architecture française telle qu'elle se met en place au haut Moyen Âge, dispose de deux plans, le plan basilical et le plan centré, et de deux modes de couverture : la coupole et la charpente. Il appartiendra au « génie français », grâce à un rationalisme « génétique », de mettre au point, par la pratique de la coupole appareillée, la voûte sur croisée d'ogives dont Corroyer explique qu'elle est l'héritière de la voûte en coupole sur pendentif.

Le pendentif, ancêtre de l'ogive ?

La coupole est une forme qui fascine les architectes. On n'en retiendra que quelques exemples célèbres dans l'histoire de l'architecture moderne : celle de Brunelleschi au *Duomo* de Florence, celle d'Hardouin-Mansart aux Invalides, celles imaginées par Boullée comme des formes parfaites pour couvrir nombre de ses projets d'édifices publics. Cependant, pour Viollet-le-Duc qui s'en explique dans l'article « coupole » du *Dictionnaire*[12] publié en 1859, la coupole, bien qu'elle soit une forme de voûte, ne caractérise pas l'architecture médiévale. En premier lieu, écrit-il, le mot est d'origine italienne et n'apparaît qu'à partir du XVI[e] siècle. Ensuite, s'il reconnaît qu'il y a bien eu à Byzance mise au point d'une voûte sur pendentif, il s'interroge pour savoir s'il s'agit-là d'une idée « naturelle » ou bien d'une copie de quelque édifice oriental aujourd'hui disparu. Enfin, il montre que les quelques tentatives faites en France au Moyen Âge pour construire des coupoles se sont soldées par des contresens absolus puisque c'est la forme qui y fut imitée et non le principe, y compris à Saint-Front de Périgueux, au demeurant la première (et maladroite) tentative occidentale de couvrir en utilisant le pendentif : « Le principe de construction des pendentifs, une fois connu, semble très naturel ; mais il dut paraître aux yeux d'artistes barbares, un véritable tour de force. Il ne fut jamais compris par les architectes romans, et si nous possédons en France quelques coupoles portées sur pendentifs, avant l'ère gothique, ceux-ci ne sont qu'une apparence, non un système de construction compris et pratiqué »[13]. Publié en 1859, au moment de la restauration de Saint-Front, cet article justifie comment, en vertu de principes rationalistes, la reconstruction des pendentifs de l'église s'est faite en en modifiant radicalement le système.

C'est pourtant ce système que Corroyer considère – ou feint de croire – comme originel pour bâtir sa théorie de la naissance de la voûte sur croisée d'ogives à partir du principe de construction des pendentifs initié, pense-t-il, à Saint-Front :

> Saint-Front a été construit selon les principes de la construction syrienne que les architectes de l'Aquitaine s'étaient assimilés et que leurs successeurs ont porté à un si haut degré de perfection en procédant à l'édification du grandiose monument par assises réglées, en appareillant les arcs, les voûtes, les pendentifs, les coupoles et en laissant partout la pierre apparente dans toute la beauté de sa mâle simplicité. Ce n'est plus une agglomération de matériaux noyés dans des mortiers, très habilement disposés cependant pour la répartition des charges et des résistances mais formant une sorte de concrétion moulée sur des cintres puis décorée après-coup comme l'église vénitienne [Saint-Marc]. L'église périgourdine est au contraire une savante composition dont chaque partie a sa place marquée d'avance par un appareil

12. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI[e] au XVI[e] siècle*, Paris, Bance, 1854-1868, 10 vol., art. « coupole ».
13. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire... art. cit.*, p. 350.

normal à chaque membre d'architecture et dans laquelle les arcs, conservant leur force élastique, forment par leur jonction combinée sur des points déterminés, un ensemble d'une solidité et d'une stabilité parfaite[14] (ill. 3).

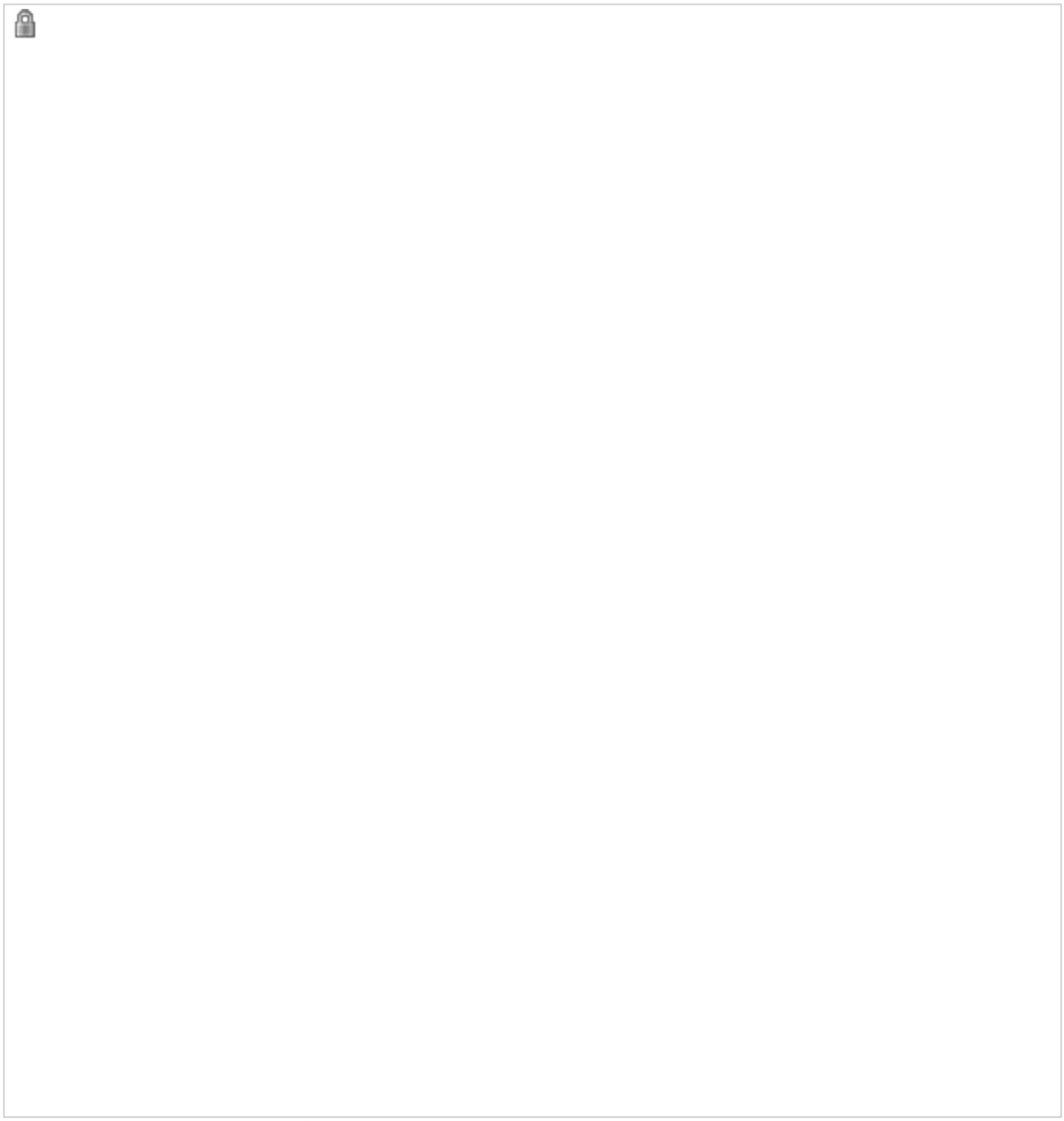

Ill. 3 : Saint-Front de Périgueux, détail de l'un des pendentifs d'une des coupoles, dessin de Corroyer. Cl. Thierry Dechezleprêtre.

Ce contresens volontaire dans l'interprétation de l'architecture de Saint-Front, qui nie totalement la structure des coupoles précédant la restauration d'Abadie en dit long sur l'idéologie en vigueur parmi les architectes chargés des monuments

14. Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture romane*, *op. cit.*, p. 261-262.

historiques. Corroyer va plus loin que Viollet-le-Duc qui plaidait pour un rétablissement des édifices dans un état idéal, l'état dans lequel ils auraient dû être construits ; Corroyer, lui, modifie l'histoire pour justifier après-coup un parti de restauration.

Au-delà du manque de regard critique de Corroyer face à cette question, son aveuglement nous éclaire, paradoxalement, sur l'admiration qu'il porte à cette forme, *nec plus ultra* de l'architecture. La coupole est, selon lui, « dans sa forme symbolique [...] l'œuf d'où est sortit un système architectonique qui a causé une des révolutions les plus fécondes dans le domaine de l'art »[15]. La coupole sur pendentif est l'articulation entre les systèmes romans et gothiques. C'est du pendentif de la coupole que découle la voûte sur croisée d'ogives dans son mode de construction et dans son fonctionnement. On en veut pour preuve la place accordée à Saint-Front, édifice transitionnel, non seulement sur le terrain mais également dans ses écrits. Corroyer la situe en effet à la toute fin de l'ouvrage sur l'architecture romane et lui retrouve une place de choix au début du volume sur l'architecture gothique, particulièrement au chapitre II : « Naissance de la croisée d'ogives ». Elle est donc une articulation essentielle dans sa logique de développement continu des formes d'un point vers un autre. Le phénomène de génération spontanée n'existe pas, selon lui, dans l'histoire de l'architecture : « Le développement [...] de l'architecture [s'effectue] sous l'action constante des lois de la filiation et celles de la transformation incessante poursuivant immuablement à travers les siècles leur marche progressive[16]. » Par ce point de vue marqué d'un évolutionnisme progressif, Corroyer se démarque du strict « nationalisme » architectural qui avait vu le jour lorsqu'il s'était agit de démontrer l'origine française de la voûte d'ogive, ou de tergiverser à propos des origines de la Renaissance. Pour l'art roman, Corroyer conjugue le souci de démontrer que si la France est bien le berceau de l'art roman, donc de l'art gothique, elle le doit directement à l'Orient, le berceau de l'art chrétien par excellence, par un phénomène d'évolutionnisme formel.

En dehors de cet aspect idéologique, l'attirance pour la coupole comme forme symbolique à plusieurs titres (constructif, spirituel, historique...) se retrouve, sans surprise dans les différents projets qu'il a pu dessiner ou réaliser. Corroyer n'est pas le seul à l'éprouver, en cette fin du XIX^{e} siècle.

La coupole : la forme et l'esprit

La réflexion de Corroyer sur le rôle de la coupole comme élément transitionnel qui permet de passer de la structure romane au système de construction gothique se répercute, par un effet de miroir, dans ses projets de construction. On pourrait même avancer que les édifices qu'il a conçus manifestent déjà son penchant pour cette forme qui constitue un passage obligé dans sa conception de l'architecture.

15. *Ibid.*
16. Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture gothique...*, *op. cit.*, p. 194.

Néanmoins, dans son cas, à l'exception de certains projets d'églises (Vougy en 1867), l'admiration portée à l'architecture romane ne débouche pas sur une esthétique néo-romane du projet architectural qui a davantage de rapport avec l'éclectisme[17].

En 1870 Corroyer participe au concours pour l'église Saint-Bruno de Grenoble et propose un plan en croix grecque couvert par cinq coupoles. Huit ans plus tard, lorsqu'il réalise simultanément le siège parisien du Comptoir d'escompte (1878-1882) et son propre hôtel particulier, il traite le vestibule des deux édifices d'une manière identique mais à des échelles différentes : trois travées couvertes chacune d'une coupole au décor de mosaïque (ill. 4). À tel point qu'un critique parisien pourra écrire que le vestibule de l'hôtel de la rue de Courcelles est une « réduction pour amateur du monumental vestibule du Comptoir d'escompte ou une maquette d'essai en vue de ce vestibule de l'établissement financier [...] dont M. Corroyer est l'architecte »[18]. Dix années passent, et Corroyer propose en 1892, au cimetière du Père-Lachaise, un monument funéraire à la demande de la famille Simon-le-Bertre, chapelle de plan carré couverte une coupole sur pendentifs ornée d'une mosaïque dorée (ill. 5). Enfin, dernier exemple et non des moindres, le projet d'église Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot en 1897, pour lequel Corroyer propose un plan en croix latine et une couverture à file de coupoles, sur le modèle de Saint-Front de Périgueux[19].

Parallèlement, son activité de restaurateur au sein de la commission des monuments historiques le conduit à s'interroger sur cette forme, sa présence sur le sol national, la compréhension qu'en avaient les architectes médiévaux. Ainsi, en 1880, il est dépêché à Querqueville afin d'examiner la petite chapelle Saint-Germain. Constatant son ancienneté, son plan centré sa voûte en tas de charge, Corroyer, citant Viollet-le-Duc affirme « qu'il y avait là évidemment l'idée d'imiter ces constructions byzantines qui alors passaient pour des chefs d'œuvres de l'art de l'architecture »[20].

Il faut replacer cette attirance de Corroyer pour la coupole dans un contexte un peu plus large ; en effet, d'autres architectes auxquels la restauration de Sainte-Sophie de Constantinople par l'architecte tessinois Fossati[21] au milieu du siècle a pu servir de révélateur[22], font de cette forme un motif de prédilection : avant même

17. En 1862 déjà, son projet d'hôtel de ville de Tourcoing comprend un théâtre couvert par une coupole surbaissée. Il est conçu dans un style qui évoque le projet de Garnier pour l'Opéra.
18. E. de Senneville, « L'habitation moderne. Un architecte chez lui », *Revue des arts décoratifs*, 1893-1894, p. 354.
19. Corroyer meurt en 1904 et ne verra pas s'élever cet édifice ; c'est Lucien Roy qui lui succèdera sur ce projet sans modifier dans ses grandes lignes le parti défini par Corroyer.
20. Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonnée de l'architecture*, cité par Édouard-Jules Corroyer, *Histoire de l'architecture romane*, *op. cit.*, p. 171.
21. Volker Hoffmann (dir.), *Die Hagia Sophia in Istanbul*, catalogue de l'exposition tenue au Bernische historische Museum en 1999, 263 p.
22. Corroyer lui-même dans son *Histoire de l'architecture romane*, p. 125-126, en fait un vibrant éloge : « Sainte-Sophie est une merveille. Sainte-Sophie est le chef d'œuvre de l'art byzantin ; elle est restée

Ill. 4 : Hôtel particulier de Corroyer, Paris, rue de Courcelles, 1878-1882, É.-J. Corroyer, architecte, vue du vestibule, *Revue des arts décoratifs*, 1893-94.

un modèle pour tout l'Orient. On s'est efforcé de l'imiter, tout en le simplifiant, non seulement en Orient mais encore dans toute l'Europe occidentale [...] et surtout en France où l'art antique et l'art byzantin semèrent les germes d'une architecture qui devait avoir un si grand éclat quelques siècles plus tard. »

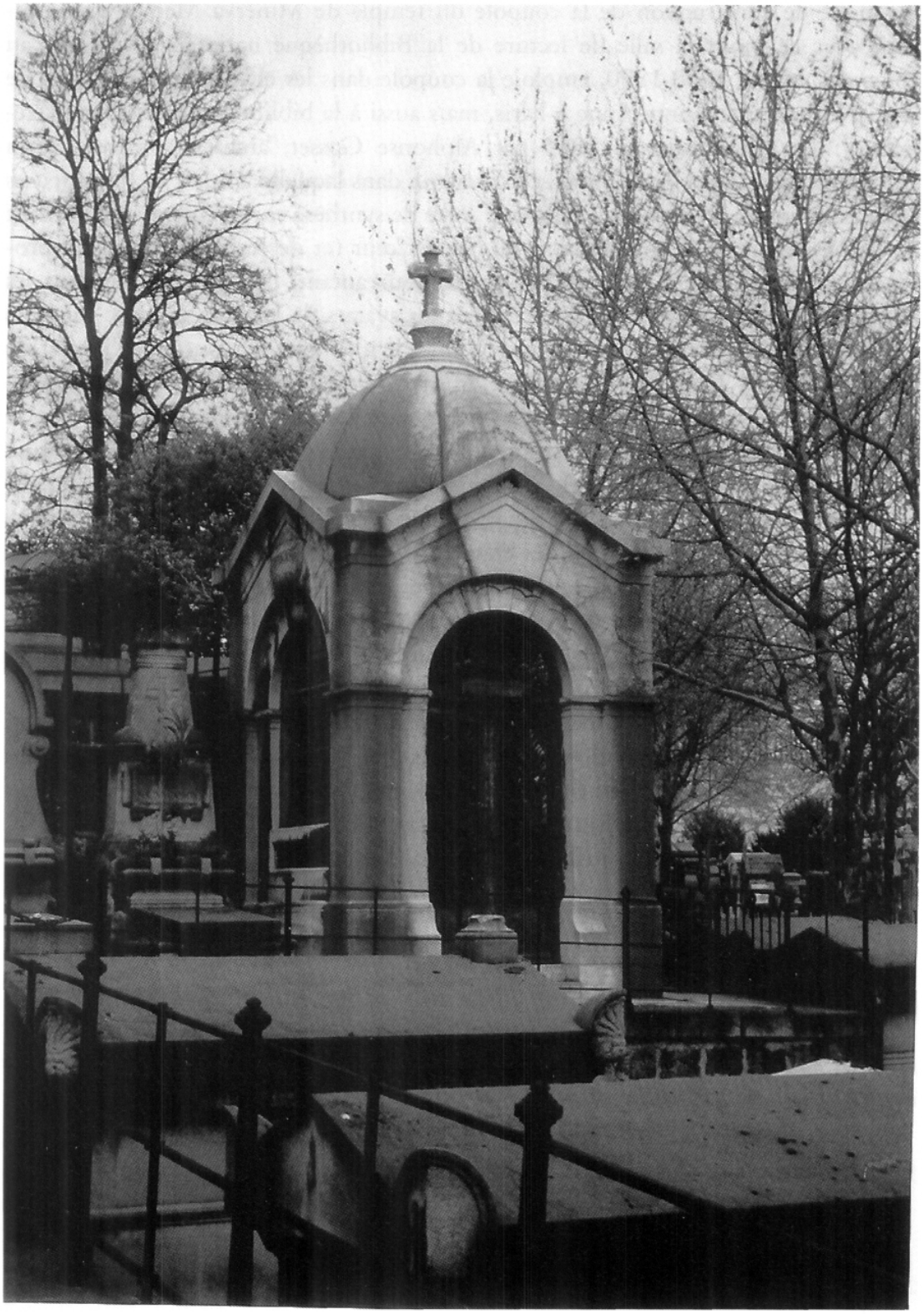

Ill. 5 : Chapelle funéraire de la famille Simon-le-Bertre, Paris, cimetière du Père-Lachaise, É.-J. Corroyer, architecte, 1892. Cl. Marie Gloc.

cette intervention, Labrouste exécutait déjà, lors de son séjour à Rome, un relevé du mode de construction de la coupole du temple de Minerva Medica puis couvrait avec ce motif la salle de lecture de la Bibliothèque nationale ; Questel, au cours des années 1860-1870, emploie la coupole dans les chapelles de l'hospice de Gisors et de l'asile Sainte-Anne à Paris, mais aussi à la bibliothèque-musée de Grenoble[23]. La publication en 1889 par Alphonse Gosset, architecte rémois, d'un volume sur *Les Coupoles d'Orient et d'Occident*, dans laquelle il fait à de nombreuses reprises référence à Labrouste, offre une sorte de synthèse sur ce thème, au moment de l'achèvement de la construction du Sacré-Cœur (et de ses déclinaisons en province). Le XX^e^ siècle n'en n'est pas quitte pour autant, puisque, jusque dans les années vingt, d'autres architectes déclinent les avatars de la coupole, avec toujours en toile de fond, le modèle de Sainte-Sophie. Il n'est que de constater l'intérêt de Le Corbusier en 1908 pour cet édifice, à travers l'ouvrage de Corroyer qu'il recopie[24]. L'architecture byzantine, la coupole appareillée sont comprises, ainsi que le pensait Corroyer dans ses écrits, comme un paradigme pour l'architecture religieuse à la fois dans son sens spirituel et dans sa vérité constructive. C'est ainsi qu'elle s'impose à Paul Tournon pour l'église du Saint-Esprit et de façon plus lointaine dans son projet pour le pavillon des états pontificaux de l'exposition internationale de 1937, comme à une partie de la construction religieuse de l'Entre-deux-Guerres[25] dont Corroyer n'aurait sans doute pas renié le style.

Mais revenons précisément à notre architecte historien de l'architecture. Après la publication de ses ouvrages, la critique eut à leur égard des attitudes variées, particulièrement face à la thèse défendue dans l'*Histoire de l'architecture romane.* Les critiques ne pouvaient demeurer indifférents au propos étant donné l'enjeu majeur que constituait la remise en cause des origines de l'ogive.

Les compte rendus émanant des milieux architecturaux furent plutôt laudatifs. Julien Guadet, Jacques Boussard, Léopold Hardy admirèrent la manière dont Corroyer « s'est attaché à faire connaître les origines et les modes de transformations de l'art qu'il étudie »[26]. Ou encore : « L'auteur a cherché à démontrer l'enchaînement ininterrompu de l'architecture française en la reliant à l'Antiquité et il y a parfaitement réussi[27]. »

En revanche, les archéologues furent nettement plus sévères. La *Revue de l'art chrétien*, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, le *Bulletin monumental* ou la *Gazette des beaux-arts* ne lésinèrent pas sur les critiques. Pour Anthyme Saint-Paul, l'œuvre

23. « Cette galerie, temple du savoir, est bien une nef d'église mais pas n'importe laquelle. C'est une basilique byzantine. La référence aux églises à coupoles du sud-ouest de la France est évidente et sûre. » Bruno Foucart, « Questel et la bibliothèque-musée de Grenoble, 1862-1872 », *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1975, p. 292.
24. Paul V. Turner, *La Formation de Le Corbusier. Idéalisme et mouvement moderne*, Paris, Macula, 1987, p. 61.
25. Simon Texier, « Les styles ou la permanence du Moyen Âge », *Églises parisiennes du XX^e^ siècle*, Paris, AAVP, 1996, p. 114-133.
26. Léopold Hardy, *L'Architecture*, 7 mai 1892, p. 226.
27. *Le Moniteur des architectes*, 1888, n° 3, p. 46.

de Corroyer n'est pas seulement fausse d'un point de vue archéologique, elle est également « antipatriotique »[28]. Mais la semonce la plus forte est due à la plume de Louis de Fourcaud, professeur d'histoire de l'art et d'esthétique à l'École des beaux-arts. Il tient Corroyer pour un esprit réactionnaire et conservateur et lui en veut manifestement de vouloir à tout prix raccrocher l'architecture médiévale aux traditions antiques[29]. Sa virulence est telle que Corroyer s'octroie un droit de réponse publié dans la très officielle revue de la Société centrale des architectes, *L'Architecture*[30].

Finalement, la position de Corroyer telle qu'elle se révèle à travers les deux volumes d'histoire de l'architecture et telle qu'elle est critiquée par Louis de Fourcaud s'applique aussi bien à l'architecte qu'à l'historien. Lors de son exposition au Salon de 1872 de son *Projet d'établissement balnéaire en Méditerranée*, vaste complexe de style éclectique, un critique soulignait déjà l'antagonisme chez lui entre l'élève de Viollet-le-Duc et ses projets qui retrouvaient l'idéal antique prôné par l'École des beaux-arts : « M. Corroyer est un élève de M. Viollet-le-Duc, mais je crois bien qu'en quittant l'atelier de son maître, il a pris la route de Damas. [...] J'ai souvent vu des architectes élevés dans des études classiques faire à merveille des monuments gothiques ou romans, mais j'ai vu bien plus rarement les adeptes du Moyen Âge composer des édifices participant de la raison et de la grandeur antiques. [...] M. Corroyer a rompu le charme et montre que tout chemin mène à Rome[31]. »

Ce « retour à Rome » se traduit dans son œuvre écrite par un retour aux origines du christianisme et par un attachement particulier aux formes qui peuvent en être le symbole. Restait à trouver la manière de les lier à « l'architecture française du Moyen Âge », terminologie par laquelle Corroyer aurait d'ailleurs volontiers remplacé les épithètes « roman » et « gothique ». En liant indéfectiblement, grâce à un contresens historique, le sort de l'ogive à celui du pendentif, Corroyer, tout en rattachant sa pensée au rationalisme constructif, reniait les efforts des archéologues des cinquante précédentes années qui avaient fini par faire admettre à l'Allemagne et à l'Angleterre les origines strictement françaises de l'ogive. On comprend alors d'autant mieux la bipartition des critiques qui l'assaillirent dès la parution des ouvrages.

Marie GLOC
conservateur du patrimoine,
docteur de l'École pratique des hautes études

28. *Bulletin monumental*, 1888, vol. 56, p. 163-188.
29. *Gazette des beaux-arts*, 1892, p. 344-348.
30. Édouard Corroyer, « L'architecture gothique, réponse à M. Louis de Fourcaud », *L'Architecture*, 21 mai 1892, p. 249-251.
31. Charles Lucas, « Compte-rendu du Salon de 1872 », *Bulletin mensuel de la Société centrale des architectes*, juin-juillet 1872, p. 147.